



École supérieure  
du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Dijon

Département **MEEF** métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

MASTER MEEF parcours SES

MASTER MEEF parcours sciences de gestion

## **CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT EN DATE DU 27 NOVEMBRE 2015**

### **COMPTE-RENDU**

#### **PRESENTS :**

Dominique LAURENCE (Responsable du master MEEF parcours sciences de gestion)  
Pascal PARMENTIER (Coresponsable du master MEEF parcours SES)  
Fabienne GAUYACQ (Coresponsable du master MEEF parcours sciences de gestion)  
Lucie CORBIN (Représentant des enseignants – formation transversale)  
Christine PEYRON (Représentant des enseignants – master MEEF parcours SES)  
Elisabeth GAVIGNET (Représentant des enseignants – master MEEF parcours sciences de gestion)  
Adrien PABION (Représentant des étudiants – master MEEF parcours SES)  
Alexandre DUBOURG (Représentant des étudiants – master MEEF parcours sciences de gestion)  
Jean-Yves DELER (Représentant de l'académie – IA IPR SES)

#### **INVITES PRESENTS :**

Véronique PROTAT (Formatrice associée – master MEEF parcours SES)  
Valérie HURLLOT-LAVIE (Formatrice associée – master MEEF parcours sciences de gestion)

#### **ABSENTS EXCUSES :**

Anne BUTTARD (Responsable du MASTER MEEF parcours SES)  
Dominique BEDDELEEM (Représentant de l'académie – IA IEN Eco-gestion)

La feuille d'émargement de la réunion est jointe au présent compte-rendu.

Le premier Conseil de Perfectionnement (CPER) réunissant les MASTER MEEF parcours Sciences Économiques et Sociales (SES) et MASTER MEEF parcours Sciences de Gestion (SG) qui s'est déroulé le 14.06.2014 avait décidé d'une présidence et d'un secrétariat de réunion tournants. La réunion du jour est donc placée sous la présidence de Madame LAURENCE responsable du master MEEF SG ; Madame GAUYACQ, coresponsable dudit master, en assurera le secrétariat.

Un tour de table est effectué afin que chaque participant se présente.

Cette brève présentation faite, Madame LAURENCE rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- 1/ Propositions d'évolution de l'offre de formation en vue d'apporter des modifications à la maquette dans le cadre du nouveau contrat d'établissement (parcours SES / parcours SG)
- 2/ Questions diverses

Cependant, avant d'examiner l'ordre du jour, Madame Laurence souhaite rappeler les objectifs du CPER ainsi que les règles qui président à sa composition.

## **I/ LE CPER : RAPPEL DE SES OBJECTIFS ET DES REGLES FIXANT SA COMPOSITION :**

Madame LAURENCE rappelle les prérogatives du CPER :

- Proposer tout type d'amélioration de la formation pour la réussite et le confort de nos étudiants...
- ... l'objectif de cette formation étant de délivrer un diplôme de niveau M2 ; de former des enseignants en répondant aux exigences de leur futur employeur, de préparer les concours...
- ... cette formation au métier d'enseignant se faisant de façon très progressive en M1 et en M2...
- ... avec, en M2, la mise en place de parcours diversifiés (M2A, M2B, M2C et DU MEEFA) en fonction du profil de chaque étudiant.

Madame LAURENCE rappelle également que la composition du CPER est fixée par l'article 29 du règlement intérieur de l'école.

Participent ainsi au conseil de perfectionnement :

- les responsables ainsi que les coresponsables des parcours,
- 1 à 6 représentants des enseignants (quel que soit leur statut : universitaire, enseignant de terrain) dont 1 représentant de la formation transversale.
- 1 à 2 représentants des étudiants : il importe que les deux parcours soient représentés.
- 1 à 2 représentants de l'académie.

Si la question de la représentation de l'académie pour le parcours SES ne se pose pas puisque monsieur Deler assume seul cette responsabilité ; il n'en est pas de même pour SG.

S'est donc posée la question de savoir qui, parmi les trois IA IPR d'éco-gestion, participerait au CPER. Monsieur Beddeleem ayant été le seul à avoir répondu quant à ses disponibilités, c'est lui qui assurera la représentation de l'académie pour SG en tant que membre permanent. (C'est d'ailleurs pour répondre à ses impératifs d'agenda que le présent CPER a été décalé de 14h00 à 15H00 et que nous commencerons par étudier les questions liées à la formation transversale, puis celles liées au parcours SES, pour finir par étudier le parcours sciences de gestion – cet ordre de passage devrait permettre à M. Beddeleem de nous rejoindre à temps pour participer au bilan et décisions qui seront prises).

- Il a été proposé d'inviter deux formatrices académiques.  
Là encore, si la formatrice académique pour la filière SES est seule à assumer cette fonction, il n'en est pas de même pour SG. C'est Valérie Hurlot-Lavie qui a été invitée car il a été considéré que la filière professionnelle était déjà représentée par M. Beddeleem. La présidente de séance attire donc l'attention des formatrices sur ce point car cette invitation ponctuelle ne préjuge pas d'une participation aux futurs CPER.

Dominique Laurence rappelle également que la composition globale du CPER prévoit de 8 à 11 participants ; et que les responsables de parcours ont choisi d'assurer une parité de représentation entre les deux parcours (SES / SG). Ce choix fait à l'occasion du premier CPER pendant lequel Madame Peyron intervenait en qualité de responsable du master MEEF parcours SES, a été réaffirmé par Madame Buttard qui assume aujourd'hui cette responsabilité.

## **II/ PROPOSITIONS RELATIVES A L'OFFRE DE FORMATION**

### **IIA PARCOURS SES**

Sur demande de Anne Buttard, absente pour motif médical et excusée, et ayant été sollicitée par tous les enseignants qui interviennent dans la formation et par les étudiants M2, CHRISTINE PEYRON prend la parole :

- Organisation de l'emploi du temps :  
Les journées de cours à l'ESPE sont beaucoup trop chargées ; en particulier les jeudis.
- Contenus des cours :  
Les étudiants M2 (autres que M2B) estiment que les contenus disciplinaires dispensés ne leur sont pas utiles au plan professionnel.  
Ils souhaiteraient, en particulier, être exonérés d'une partie des cours transversaux qu'ils n'estiment pas assez en lien avec leurs préoccupations professionnelles.  
Ils souhaiteraient cependant bénéficier de davantage d'heures d'ARP.
- Ils demandent la suppression du mémoire qu'ils jugent sans intérêt.
  - ↳ Monsieur Deler estime, de même, que ce mémoire ne représente pas assez d'enjeu.
  - ↳ Lucie Corbin rappelle que ce mémoire et sa soutenance participent de la validation de l'année de master 2 , diplôme sans lequel le lauréat d'un concours ne peut être titularisé ; l'enjeu est donc d'importance.
- Ils dénoncent également les projets pluridisciplinaires, trop chronophages et inutiles.

PASCAL PARMENTIER, poursuit :

- Il n'y a pas assez de coordination, de sorte que les étudiants se retrouvent, en ce moment, avec beaucoup de travail.
- La charge de travail pour les M2B est trop lourde : suivre le cursus M2 + préparer le concours.
- La durée du stage des M2B est bien trop longue/
  - ↳ Lucie Corbin rappelle que la durée du stage est fixée par une directive, à 14 semaines de 3 jours au minimum (ce qui est la durée du stage adoptée par l'UB).
- L'année de M2 ne permet pas aux étudiants M2B de préparer correctement le(s) concours => il faudrait trouver une autre solution.

↳ Dominique Laurence et Christine Peyron déplorent que les étudiants n'aient pas le choix : en effet, dès lors qu'ils ont validé leur M1, ils ne peuvent pas redoubler et n'ont pas d'autre choix que de poursuivre en M2 ; mais l'année de M2 n'a absolument pas pour vocation de préparer le(s) concours.

LUCIE CORBIN prend alors la parole :

- Elle s'étonne des demandes des étudiants et fait remarquer qu'une part croissante des modules transversaux (suivi éducatif ; relations école-familles...) est assumée par des personnels de terrain ; cette part s'est notamment renforcée cette année pour répondre aux besoins des étudiants et à leurs préoccupations professionnelles.
- Elle rappelle le niveau d'exigence d'un master et s'étonne de voir la pluridisciplinarité considérée comme inutile. Elle rappelle que les modules de projets pluridisciplinaires n'ont pas encore commencé et s'étonne d'opinions aussi tranchées alors que les étudiants n'ont participé qu'à une séance de présentation du dispositif.
- Elle évoque également les dernières directives ministérielles mettant l'accent sur le tronc commun et les enseignements transversaux.
  - ↳ Valérie Hurlot-Lavie insiste sur le fait qu'il est de plus en plus demandé aux enseignants d'aller vers de l'interdisciplinarité ; il faut y préparer les étudiants fonctionnaires-stagiaires (EFSTG) ; face à leur réaction, elle s'interroge sur un possible problème de communication sur ce sujet.

ADRIEN PABION présente le résultat de ses investigations auprès des étudiants M1 :

- Les étudiants saluent de manière unanime la qualité de la formation
- Le planning de travail est beaucoup trop chargé ; les étudiants n'ont pas assez de temps personnel pour « respirer » et travailler / approfondir seuls les cours. Le niveau des cours est bon mais les étudiants ont le sentiment de ne pas avoir le temps de les apprendre.
- Les étudiants regrettent les nombreux exposés qui leur sont imposés et souhaiteraient, à leur place, pouvoir faire davantage d'épreuves de type CAPES
- Ne serait-il pas possible d'opter pour un contrôle continu des connaissances ?
- Quant à la formation transversale, les étudiants nourrissent des sentiments mitigés et s'interrogent sur son utilité en se posant la question du lien entre ces cours et les connaissances nécessaires pour réussir le CAPES.
  - ↳ Alexandre Dubourg : Nous rencontrons le même problème en sciences de gestion et nous interrogeons sur la possibilité de repousser certains modules transversaux après les épreuves d'admissibilité aux concours ; voire en M2.
  - ↳ Lucie Corbin rappelle qu'au-delà des concours, les étudiants sont de futurs enseignants qui doivent partager une culture commune.
  - ↳ Christine Peyron fait remarquer qu'à l'université, il y a des masters professionnels qui sont « très pro. » ; elle insiste : « attention : il n'y a pas que la culture professionnelle, il y a aussi les compétences professionnelles ».
  - ↳ Lucie Corbin rappelle que compte tenu de ce qui a été demandé à l'occasion des précédents CPER, les modules transversaux ont été réaménagés de façon à faire plus de cours magistraux au semestre 1 et de travaux dirigés au semestre 2.
- Adrien confirme que le ressenti lié au stage est particulièrement positif.

CHRISTINE PEYRON reprend la parole pour synthétiser :

- **Il y a trop d'heures de cours mais la gestion de la masse de connaissances à acquérir par les étudiants qui ont des cursus très disparates est complexe ; il est fort difficile de faire des cours à la carte en fonction des besoins des uns et des autres.** Peut-être peut-on en enlever un peu mais pas beaucoup.
- **L'exercice de l'exposé est une façon de vous faire travailler certaines notions tout en préparant la mise en situation professionnelle (épreuve du concours).**
  - ↳ Elisabeth Gavignet : pour rééquilibrer « vers le bas », je mets les étudiants en binômes pour qu'ils travaillent ce qu'ils ne connaissent pas => l'exposé permet d'apprendre et d'assurer l'oral.

PASCAL PARMENTIER :

- Quid des groupes de référence ?
  - ↳ Pas de retour spécifique mais une frustration sur la nature de ce qui doit être présenté dans le diaporama : plutôt que de présenter l'établissement d'accueil et une de ses problématiques, pourquoi ne pas présenter ce que l'étudiant a fait, ce sur quoi il a le sentiment qu'il pourrait s'améliorer etc... ?

CHRISTINE PEYRON /

Les enseignants ont l'impression de malmener les étudiants mais c'est sans doute dû à la densité des programmes.

### IIB PARCOURS SCIENCES DE GESTION

ALEXANDRE DUBOURG prend la parole pour transmettre les informations ou demandes des étudiants M2 :

- Leur principal problème concerne l'évaluation des modules transversaux ; les modalités et planning d'évaluation ne sont pas clairs.
  - ↳ Lucie Corbin s'étonne de cette demande et rappelle que les modalités d'évaluation ont été détaillées dans le planning des modules transversaux qui ont été transmis en début d'année tant par elle via le portail institutionnel, que par Fabienne Gauyacq qui a fait suivre son propre mail.
  - ↳ Fabienne Gauyacq confirme avoir fait suivre lesdits documents aux étudiants, dès leur réception.
- les étudiants de M2 ont véritablement une impression de surcharge de travail entre les impératifs des cours en établissement et des cours à l'ESPE.

ALEXANDRE DUBOURG présente alors les demandes des étudiants M1 :

- Pour ce qui concerne les stages :
  - Le second stage est mal placé ; ne serait-il pas possible de le décaler après les épreuves d'admissibilité ?
  - Les étudiants regrettent, de plus, le format de ce second stage (1 semaine d'affilée suivie de (vendredis filés) ; ils préféreraient les mêmes modalités au second qu'au premier stage : 2 semaines d'affilée.
  - ↳ Fabienne Gauyacq reprend l'historique et explique les motifs qui ont présidé au placement du second stage avant les admissibilités alors qu'autrefois, il avait lieu juste après ces épreuves ; elle rappelle à cette occasion qu'elle était opposée à cette modification.
- Inscriptions administratives / pédagogiques :
  - Les inscriptions ont parfois été chaotiques ce qui a gêné l'obtention des codes d'accès à PLUBEL.

↳ Lucie Corbin en prend note.

- Le public des étudiants de M1 étant très hétérogène, les étudiants regrettent que l'on survole beaucoup trop certains cours qui mériteraient d'être approfondis.  
Dans certaines matières, certains étudiants ont décroché depuis le début... il faudrait davantage de temps, plus d'heures de cours.
  - ↳ Dominique Laurence explique que le volume des cours (économie-droit notamment) a été calculé en fonction de l'évolution des épreuves des concours.
  - ↳ Elle rappelle également le nombre très important de disciplines que les étudiants doivent maîtriser pour préparer deux concours... les étudiants doivent connaître de nombreux programmes et référentiels... il y en a, en fait, beaucoup trop à maîtriser... et il est impossible de faire des impasses.
  - ↳ Sans compter qu'il faut avoir à l'esprit la réforme éco-droit en lycée professionnel...

#### DOMINIQUE LAURENCE :

- Le cadre de la formation est très contraignant... et les dates des épreuves d'admissibilité se rapprochent d'année en année... Le parcours SG est **le seul parcours à préparer les étudiants à deux concours, dont les contraintes (programmes, référentiels...) sont différentes**. De plus, ces **deux concours sont pluri-disciplinaires**. Les étudiants de SG sont les PE des lycées ! Ils sont susceptibles d'enseigner 5 disciplines (management, économie, droit, sciences de gestion, une spécialité) et les outils informatiques. Enfin, les spécialités de concours n'ont pas toutes les mêmes contraintes. Il y a plus de référentiels de formation à connaître pour la spécialité marketing ; ce qui explique le manque de temps ressenti pour les étudiants pour la préparation aux épreuves d'admissibilité et d'admission.
- Pour la prochaine maquette nous pouvons envisager de demander à valider les disciplines faisant l'objet d'une évaluation selon les modalités de concours (management, sciences de gestion, spécialité) en CC, puisque dès le S1 les étudiants rendent deux à trois devoirs notés ; dont la note n'est pas prise en compte dans l'évaluation du semestre -CT. Ceci allégerait la semaine d'examens.
- Pour cette année, au premier semestre, concernant les modules éco-droit, les étudiants devront tous présenter l'épreuve de synthèse mais ils auront le choix de traiter soit les 3 questions d'économie, soit les 3 questions de droit (ce qui allégerait d'autant les révisions liées aux partiels). Toutefois, la présence aux deux cours reste obligatoire pour tous, d'autant que ces disciplines sont enseignées dès l'année de stage en M2.
- ↳ Dominique Laurence rappelle la teneur des réunions préparatoires à la mise en place de la réforme. Mesdames Peyron et Laurence avaient demandé à l'occasion d'une réunion le transfert des 24 heures de formation disciplinaire du M2 en M1. Monsieur Lion, représentant le rectorat, avait alors affirmé que la formation disciplinaire ne s'arrête pas avec l'obtention du concours et que les 24 heures en question devaient rester en M2...
- Dominique Laurence interroge sur le volume horaire des langues en M2 (24H).

↳ Lucie Corbin : ce volume horaire est obligatoire pour les langues.

#### VALERIE HURLLOT-LAVIE :

- Travailler davantage l'interdisciplinaire et l'utilisation d'outils tels que les QCM, les tablettes, l'outil informatique.
  - ↳ Elisabeth Gavignet : au S4 j'axe complètement sur les outils avec cependant une difficulté : les étudiants enseignent surtout des disciplines du tronc commun ; ils ne voient donc pas l'utilité des outils.

Je travaille l'utilisation des technologies : en quoi elles changent les cours et la façon de monter ces cours en y recourant ; gestion d'accès, cartes heuristiques, pearltrees, portfolio, TBI, outils collaboratifs... mais certains des étudiants ont des problèmes avec excell ou le traitement de texte...)

DOMINIQUE LAURENCE :

- **Pour le parcours SG, il est impossible de réduire le volume horaire des cours correspondant à la préparation en M1.** La réduction demandée par l'Institution ne pourra se faire qu'en M2 car en M1, les impératifs de préparation des concours sont trop lourds.

FABIENNE GAUYACQ :

- Regrette la pression qui pèse sur les étudiants M2 qui ont le sentiment de ne pas être considérés en année de formation mais davantage comme des enseignants confirmés => nous devons desserrer la pression.
- Certains étudiants m'interrogent sur la pertinence de faire un stage en lycée professionnel alors que leur projet professionnel est clairement celui d'enseigner en lycée technologique. Il est rappelé que présenter les deux concours (CAPET et CAPLP) permet de maximiser les chances de réussite à l'un au moins des concours ; il faut donc absolument pouvoir se confronter aux deux types d'établissements.  
Les enseignants titulaires d'un CAPET peuvent être appelés à enseigner en BTS ; classes dans lesquels on retrouve des étudiants issus de lycée professionnel ; il est donc bon de connaître ce public.  
En conséquence, que ce soit pour les étudiants M1 ou les étudiants M2B, un stage dans chaque type d'établissement reste la règle.

ELISABETH GAVIGNET interroge au nom d'autres enseignants de terrain :

- Est-il envisageable, en M1, d'allonger la durée de stage de 6 à 8 semaines ?  
↳ Les étudiants font actuellement 2 fois 2 semaines de stage ; ces 4 semaines de stage sont placées avant les admissibilités (et ne peuvent pas être placées après ces épreuves pour des raisons de calendrier) ce qui réduit d'autant le temps nécessaire à la préparation des concours... passer de 4 à 6 voire 8 semaines de stage en M1 est irréalisable.

### III/ DIVERS

LAURENCE PEYRON /

- Quel planning de réunion ?
- Quelles instructions relativement aux nouvelles maquettes ,  
↳ Lucie Corbin : C'est l'accréditation financière qui va remonter au ministère.

ELISABETH GAVIGNET :

- Quid du C2i2e ?  
↳ Lucie Corbin : dans les nouvelles directives du ministère, il est intégré au master => soit les choses sont laissées telles qu'elles le sont actuellement ; soit les heures sont matérialisées dans une UE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.